

Circonscription : Caen Sud

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 11 mars 2021

Le 11 mars 2021 se sont réunis en visioconférence :

Le directeur	M. MAUVIEL Florian
Les élus et représentants des mairies	Mme. BLIN MEESMAECKER Martine pour la mairie de Grentheville M. LEMAUVEL Florent pour la mairie de Soliers
Les enseignants	Mmes. KHANOYAN Frédérique, BENARD Laurence, MONTECOT Réjane, GAMBINI Myriam, THOMAS Véronique, MOUSSET Tatiana, HANTRAIS-BATOUM Florence, HEURTAUX Caroline, BRIARD Amélie, WANKIEWICZ Carole Et M. CAPELLE Pascal
Les parents d'élèves élus	Mmes. QUESLIER Emilie, PIARD Pauline, MILLET Sandrine, JEANNE Florence, SAILLARD Mélanie, ET M. LEGAGNEUX Jérôme,
Autre personne	M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN

Étaient excusés : M. PERROT Fabrice, IEN de circonscription ; M. CHADLI Smaïl, représentant la mairie de Soliers ; Mme. BERTHIER Virginie, Mme SEIGNEURIE Elisa, enseignantes ; Mme HUGUET Agathe, enseignante brigade ; M. JURET Jean-Pierre, maître E (RASED) ; Mmes RAULT Laëtitia, GAUDEMER-SCHWEBIUS Marylène, CHAUVIN Elise, FORTIN Nathalie, VANYPER Karine et M. CARON Guillaume, PIETUSZYNSKI Christophe, représentants élus des parents d'élèves

I. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 8 décembre 2020 :

M. LEMAUVEL redemande une précision concernant la phrase : « certains enfants sont seuls à la garderie du soir ». Compte-tenu du non brassage des groupes, le dernier élève restant d'une classe ne peut pas rejoindre les élèves des autres classes mais reste toutefois bien accompagné d'un adulte. Il est dit ne pas être utile d'apporter des précisions au procès-verbal qui est approuvé sans autre commentaire.

II. Vie scolaire

1. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2021 :

L'école Nicolas Copernic est actuellement sous le régime d'une mesure dérogatoire pour une organisation de la semaine sur 4 jours. Cette dérogation prenant fin à la rentrée prochaine, les collectivités ont été sollicitées pour renouveler une demande. Actuellement, l'équipe enseignante estime que le rythme des enfants est respecté en s'appuyant sur une journée de classe légèrement déséquilibrée en termes d'horaires (3h15 travaillées le matin contre 2h45 l'après-midi). Ces quotités et horaires sont appréciés car ils profitent aux apprentissages souvent plus performants le matin et permettent des fins de journées relativement tôt. Même si le contexte sanitaire actuel ne permet pas de le mesurer à cause d'un protocole sanitaire contraignant, l'organisation de la pause méridienne et les moyens humains mis en place sur ce temps peuvent permettre d'organiser des activités en pleine complémentarité du travail mené sur les temps scolaires.

M. MAUVIEL pose la question suivante : *êtes-vous favorables au maintien de l'organisation actuelle ?* Le conseil d'école se déclare favorable pour la poursuite des aménagements actuels à l'unanimité des personnes connectées (21 votes pour). Monsieur le Maire reste décisionnaire de la décision finale.

2. Evolution des effectifs :

A ce jour, 301 élèves sont inscrits à l'école soit 6 arrivées et 1 départ depuis la rentrée de septembre. D'autres arrivées (2 à 4) sont possibles courant mars suite à des appels reçus à l'école et en mairie. L'évolution démographique des deux communes de Soliers et Grentheville (nombreuses parcelles en construction) pourrait amener l'école à accueillir davantage d'élèves que de n'en voir partir en cours d'année sur les années futures. De ce fait, il est aussi difficile d'anticiper les effectifs pour la rentrée prochaine ; la cohorte de petite section pourrait être stable mais peut-être quelques élèves en plus sur les autres niveaux. Le troisième conseil d'école prévu en juin reviendra sur l'organisation de l'année prochaine.

3. Budget 2021 :

Un budget de fonctionnement similaire à celui des autres années a été remis pour une étude en conseil municipal, il semble bien correspondre aux besoins réels des enseignants. Il comprend l'achat de fournitures, d'outils pédagogiques, de livres et d'abonnements, de matériel pour l'EPS, d'un crédit spécifique aux projets (intervenants et sorties, transport) et un crédit Noël (cinéma et achat de jeux pédagogiques).

Un crédit plus spécifique dit d'investissement est également demandé pour remplacer tables et chaises de 2 classes (celles de Mme GAMBINI et Mme PIRIOUX), permettre l'installation de tableaux blancs dans 2 classes (classe de Mme KHANOYAN et Mme SEIGNEURIE et classe de Mme BENARD). Enfin, un meuble de rangement pour la classe de Mme GAMBINI est intégré dans le budget soumis au vote du conseil municipal. Ce budget vient compléter une dépense exceptionnelle liée à la labellisation « école numérique », voir plus bas.

4. Evaluations mi-CP 2021 :

Les résultats des évaluations mi-CP sont présentés à partir de données envoyées par les services de la DSDEN du Calvados et du travail du conseiller départemental numérique. Ces données indiquent que le nombre d'élèves éprouvant des difficultés est plutôt inférieur à la moyenne départementale dans tous les domaines en mathématiques et dans la plupart des domaines en français. Chaque famille a reçu un retour individualisé.

5. COVID-19 :

L'organisation de l'école repose sur un protocole sanitaire présenté lors des précédentes instances mais aussi sur un document très utile : la foire aux questions en ligne sur le site du ministère. Ce document évolue très régulièrement ce qui implique des réajustements réguliers :

- modification concernant la catégorisation du port du masque,
- interdiction de réunion à plus de 6 personnes (cela rend contraignante l'organisation de réunions de types conseil des maîtres, mais aussi certaines équipes de suivi durant lesquelles sont étudiées des situations d'élèves),
- réaménagement du restaurant scolaire avec espacement des tables à 2m,
- interdiction de la pratique du sport en intérieur à partir du CP,
- réajustement des périodes d'isolement pour des élèves cas contacts avec COVID + dans le milieu familial (désormais 17 jours).

Concernant le questionnement des représentants élus des parents d'élèves sur les tests salivaires, M. MAUVIEL précise n'avoir reçu aucune information concrète à ce sujet, l'école de Soliers n'est donc pour le moment pas concernée. Les tests sont opérés par des infirmières scolaires accompagnées de personnes travaillant en laboratoire, il n'est pas demandé aux enseignants d'assurer le recueil. Ces tests ne sont pas obligatoires et sont réalisés qu'avec l'accord des familles. Si une campagne devait être organisée au sein de l'école, une communication précise serait faite auprès des familles.

6. Accueil en maternelle (question des parents élus sur l'attente pour l'accueil matinal des élèves en PS)

M. MAUVIEL rappelle le contexte actuel. Le plan Vigipirate nous contraint à assurer un contrôle visuel des entrées dans les bâtiments, l'accueil des élèves de la classe de Mme WANKIEWICZ doit donc se faire au niveau du hall. Par ailleurs, pour faciliter le respect des mesures barrières, il a été décidé que seuls les parents des élèves des classes de PS pourraient rentrer par groupe de 5 (compte-tenu de la taille des sanitaires, ce nombre limite le brassage) pour aider au 1^{er} lavage de mains des enfants. Les ATSEM sont aussi mobilisées par l'accueil des enfants arrivant avec le bus à ces moments de la journée. Néanmoins, le constat a aussi été fait que le temps d'accueil était long pour la classe de PS/MS compte-tenu de l'architecture de l'école. Désormais, seuls les parents des enfants de PS de cette classe (plus les MS) pourront entrer dans l'école, cela semble mieux fluidifier l'accueil du matin et cela permet une harmonisation avec les MS des deux classes de MS/GS.

III. Mise en œuvre du projet d'école

1. Initiation à l'escalade :

Un projet escalade est proposé durant le mois d'avril. Ce projet s'intègre dans le projet d'école avec la volonté de faire découvrir et pratiquer de nouvelles activités sportives aux élèves. Chaque élève du CP au CM2 vont bénéficier de 6 séances d'1h30 avec la présence d'un intervenant. Tous les élèves du dispositif ULIS seront inclus au projet. Les séances auront lieu à l'école avec l'installation sur le terrain de sport de la cour de deux murs permettant à 12 enfants de grimper simultanément. Première séance prévue le jeudi 1^{er} avril, dernière séance prévue le vendredi 23 avril. Ce projet devrait être financé par l'APE et la coopérative scolaire. Une réunion avec des membres de l'APE se tiendra prochainement.

2. Autres projets :

Tous les projets culturels (cinéma, théâtre, école et cinéma) sont à ce stade annulés, certains pourraient être reprogrammés en fin d'année.

La classe de Mme HANTRAIS-BATOUM a participé à une opération nationale « Le parlement des enfants ». Les élèves ont rédigé un projet de loi sur le thème de l'alimentation durable et équilibrée en prenant appui sur une intervention en classe de Christophe, chef cuisinier de l'école, venu répondre aux nombreuses interrogations des élèves. M. TOURRET, député de la circonscription, et M. JOUIN ont rendu visite aux élèves et ont échangé durant 45 minutes avec les élèves. Le projet est désormais dans les mains du jury académique.

Les élèves de la classe de Mme HEURTAUX ont participé au concours des petits champions de la lecture. La finale de la classe a mobilisé, dans le strict respect des règles sanitaires, élus et habitants de la commune de Soliers pour l'élection du champion de la classe. La championne de la classe défendra les couleurs de l'école lors de la finale départementale qui se fera par envoi d'une vidéo. Mme BLIN MEESMAECKER se félicite d'une augmentation de la fréquentation des élèves à la bibliothèque de Grentheville durant cette opération.

Les deux classes de CM2 passeront prochainement le permis Internet avec l'intervention d'un référent de la gendarmerie de Moul.

Les classes de Mme MOUSSET et Mme HANTRAIS BATOUM se rendront le 22 mars après-midi à la Colline aux Oiseaux pour effectuer des activités de course d'orientation.

Le spectacle du loup et des 7 chevreaux prévus en mars puis en novembre doit toujours être reprogrammé dès que le contexte le permettra.

Quelques sorties pédagogiques pourront être prévues en fin d'année si le contexte le permet. Les enseignants sont en réflexion mais nous devons rester encore prudent et se donner un peu de temps pour voir l'évolution de cette crise sanitaire.

Label « Ecole Numérique 2020 » :

Lors du conseil d'école du 10 février 2020, l'appel à projet Label Ecole Numérique 2020 avait été présenté. Ce label permet l'acquisition d'équipements et services numériques avec une subvention de 50% de l'Etat (avec un maximum de 7000€). La commune de Soliers a déposé une candidature qui a été retenue par le ministère. Un devis est en cours de validation, l'école pourrait ainsi se voir doter de 14 tablettes iPad avec un dispositif de gestion de flotte, 2 casiers de rangement pour les tablettes, 1 vidéoprojecteur pour la classe du dispositif ULIS, un écran numérique sur support mobile pour les classes de maternelle. Mme THOMAS pose la question de la sécurisation de cet équipement. M. MAUVIEL précise que les casiers sont sécurisés mais un lieu de stockage est nécessaire. Des pistes sont à l'étude avec M. LEMAUVIEL. M. MAUVIEL précise également que ces équipements et les usages qui en découlent nécessitent l'utilisation du WIFI mais que conformément à la loi ABEILLE l'usage ne sera pas abusif, les dispositifs wifi étant désactivés en dehors des usages pédagogiques les impliquant. Une journée de formation aux usages raisonnés et pédagogiques du numérique, organisée par la conseillère pédagogique numérique de la circonscription, pourrait avoir lieu le jeudi 15 avril. Tous les enseignants de l'école seraient alors, ce jour-là, remplacés dans les classes.

IV. Sécurité et équipements

Exercices de sécurité :

L'exercice PPMS Risques Majeurs prévu à l'échelle académique le 16 février dernier est reporté au mois d'octobre. Néanmoins, un exercice doit être organisé avant les vacances de printemps, il le sera vraisemblablement le 29 mars au matin pour ne pas interférer avec le projet escalade. Deux objectifs visés par l'exercice :

- faire un inventaire précis de toutes les bouches d'aération présentes dans les classes. Les élèves des classes élémentaires pourront être associés à cette recherche
- vérifier l'efficacité de la communication entre les trois cellules de crise.

V. Restauration scolaire et hygiène

Suivis infirmiers et médicaux :

Les suivis médicaux et infirmiers ont été très perturbés l'an dernier du fait du confinement. Cette année, les suivis sont assurés.

Les enfants de 3/4 ans (nés entre septembre 2016 et août 2017) auront une visite par le médecin de PMI courant avril. Les convocations ont été reçues à l'école, elles parviendront aux familles concernées une semaine avant l'examen.

A ce jour, l'infirmière scolaire a proposé aux élèves de CE2 un bilan infirmier. Elle verra ensuite les élèves de CP pour la vue et l'audition (les visites en GS n'ayant pas pu se faire l'an dernier). Après ces suivis individualisés, l'infirmière proposera une intervention sur l'hygiène bucco-dentaire pour les classes de CP et CP/CE1, le sommeil pour la classe de CE1, les écrans pour les classes de CE2/CM1 et CM1.

Constitution des menus (question des parents élus) :

Les parents élus font remonter une remarque d'un parent concernant l'originalité de certains menus, ce message indique une préférence pour des menus plus simples avec des plats davantage connus des enfants. M. LEMAUVIEL rappelle que les menus sont étudiés par une commission municipale composée de 4 élus, un personnel de cuisine et un personnel de service. M. LEMAUVIEL précise que la participation des élèves élus au CMJ est à l'étude dès que le contexte sanitaire permettra de plus amples réunions. Les menus composés respectent des règles strictes et imposées : quantité de friture maximale, apports en fruits et légumes quantifiés et obligatoires, repas végétarien hebdomadaire, ... M. GUICHARD, DDEN, félicite la collectivité d'avoir mis en place une restauration locale de qualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le secrétaire de séance,

M. CAPELLE Pascal

Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian